

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**Séance du 6 mai 2025**

Date de
convocation :
30/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le six mai à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. PIERACCINI Joel
Mme GIAUFFRET Caroline
M. ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
M. CHAIX Michel
M. ANDRIO Franck
M. MERCIER Thierry
M. BARBIER Olivier
Mme VONNER Isabelle
M. COUBETERGUES Benoît
Mme DI BARTOLO Claire
Mme GIGNOUX Laure
Mme HAM Emmanuelle
M. GIOAN Aimé

Excusés avec procuration :

- Madame SALET Cathy a donné pouvoir à Monsieur le Maire.
- Madame PERNOT Chantal a donné pouvoir à Monsieur PIERACCINI Joel.

Absente excusée :

- Mme ASSO CHARNET Geneviève

Absent :

- Monsieur LE MORVAN Gilles

Monsieur MERCIER Thierry a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 2

Votants : 17

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la fonction publique, notamment l'article L.313-1,

Vu le dernier tableau des effectifs approuvé le 11 avril 2024,

Considérant que la mutation actée de notre policière municipale au 01 avril 2025,

Considérant la volonté de la municipalité d'ouvrir le recrutement au grade de garde champêtre par voie de concours, mutation ou par voie de détachement,

Considérant, le nombre de candidatures et la volonté d'ouvrir les possibilités de recrutement,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'ouvrir l'annonce au recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique doté de missions environnementales en ouvrant un poste d'adjoint technique ou d'agent de maîtrise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'ouvrir l'annonce au recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique doté de missions environnementales en ouvrant un poste d'adjoint technique ou d'agent de maîtrise.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 07 Mai 2025



Le Maire,

Pascal BONSIGNORE